

Déposez vos suggestions relative à ce bulletin municipal, par courrier, dans **boîte à idées** à la mairie ; par mail : mairiepuydaniel@wanadoo.fr ; par internet www.mairie-puydaniel.fr onglet « nous contacter »

Dans ce numéro

1 Édito

2 Informations

3 -4 Manifestations

Édito

Chers concitoyennes, chers concitoyens,

Regain d'énergie et d'enthousiasme, le printemps est là, l'été le suit à grand pas et l'on a des fourmis dans les jambes : vélo, jogging, bricolage, visite de lieux insolites...

Cependant, si «seul on va plus vite, ensemble on va plus loin». Aussi, nous souhaitons, vous proposer la possibilité de pratiquer vos activités préférées dans une ambiance collective.

Nous allons pour cela, convoquer dans un premier temps, les associations de Puydaniel par le biais de leur président. L'objectif de cette rencontre sera de recenser les associations capables d'intégrer ces nouvelles activités en mutualisant leurs compétences. Selon le succès rencontré lors de cette première réunion, d'autres rencontres élargies seront programmées avant l'été.

Au travers de ce projet, nous espérons développer l'esprit de groupe, le lien social et le mieux vivre ensemble.

Cordialement,

Jean-Claude Blanc

Permanences Mairie :

Mardi et vendredi : 8h30 - 12h30 et de 13h30 - 17h30 - Contact tél. : 05 61 50 72 44

Accès internet : <http://www.mairie-puydaniel.fr>

Informations

Sécurité routière :



ATTENTION :

vitesse limitée à 70 km/h sur la D12 (à partir du rond point de Lagrâce-Dieu).

Rappel : la vitesse dans le village est de 50 km/h.

Merci de penser aux piétons et aux enfants.



Urbanisme : RAPPEL

Une demande d'urbanisme doit être déposée en mairie pour toute nouvelle construction (abri de jardin, piscine, garage...), dont la superficie est supérieure à 5 m².

Si tel est votre cas, vous êtes priés de vous rapprocher de la mairie afin de régulariser votre situation.

Plus d'information sur le site officiel ci-dessous.

<http://www.logement.gouv.fr/quelles-demandes-d-autorisation-pour-mes-travaux-537>

Nuisances sonores : Rappel des horaires

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h à 19h

Dimanche, jours fériés : de 10h à 12h et de 16h à 18h

Sècheresse 2016 :

La demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune de Puydaniel a été demandée le 18 novembre 2016. Celle-ci a bien été prise en compte par la préfecture début janvier 2017. Ces dossiers seront étudiés et validés en commission qui se réunira une fois par mois à partir du mois de mai et jusqu'à la fin de cette année.

LE CARNET

 <p>Loris Blanchon 14 février 2017</p>	 <p>Nolhan Papy 22 mars 2017</p>	
 <p>Martha Blazquez et Hervé Froment 31 mars 2017</p>	 <p>Serge Calvet 22 février 2017</p>	

Manifestations

Les rendez-vous du trimestre :

- **Vendredi 19 mai :**
Vernissage du RPI
salle des fêtes de Puydaniel.
- **Dimanche 21 mai :** **Vide grenier** de l'association « les cavaliers du Centaure ».

mai 2017						
L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

- **Samedi 03 juin :** loto du comité des fêtes - 21 H - Salle des fêtes.
- **Dimanche 11 juin :** AG Asso. Chasse 10h salle des fêtes.
- **Samedi 17 juin :** Feu de la Saint Jean organisé par le comité des fêtes.
20H Apéritif-Repas-soirée dansante
Salle des fêtes.
- **mercredi 21 juin :**
Fête de la musique organisé par le comité des fêtes.

juin 2017						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

- **samedi 1^{er} juillet :**
repas villageois organisé par l'association Patrimoine – place du village

- **samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 juillet :** Fête locale de Puydaniel.
Le comité des fêtes vous invite à 3 jours de festivités

juillet 2017						
L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Manifestations

Les manifestations passées :

Le comité des fêtes

- **Samedi 18 mars :** L'Aligot.



L'association Patrimoine

- **Lundi 17 avril :**
 - 11 heures, chasse aux œufs pour les enfants de Puydaniel.
 - 12 heures 30, apéritif suivi d'un repas avec la traditionnelle omelette flambée.



La municipalité

- **Lundi 8 mai :**
Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale avec dépôt de gerbe suivi du vin d'honneur offert par la municipalité.

